



## Curatelle renforcée et maison de retraite

Par **pilou92**, le **06/08/2011** à **10:31**

Bonjour,

Suite a la réponse de Mimi493 je tiens a rajouter ceci:

Curateur absent pour cause de vacances.

De plus j'ai été convoqué au CCAS de ma ville pour remplir un dossier d'aide alimentaire.

Ce dossier a été envoyé par le Conseil Général de la Moselle .

Pourquoi suis-je le seul a devoir remplir ce dossier me demandant mes salairse , mes déclarations de ressources etc... , alors que mes 2 frères et ma soeur ne l' on pas reçu ?.

J e précise que ma Maman était domiciliée eN MEURTHE ET MOSELLE chez ma soeur depuis + de 3 mois et que ma soeur l'a placée en maison de retraite.

Que dois-je faire?

[pilou92@orange.fr](mailto:pilou92@orange.fr)